

Le 27 mars 2024

Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
Cabinet du premier ministre du Canada
80, rue Wellington
Ottawa (Ont.) K1A 0A2

Monsieur le Premier Ministre,

Les premiers ministres de l'Atlantique se sont réunis récemment pour discuter des priorités des Canadiens de l'Atlantique. Au nom du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, je vous écris pour vous faire part de certains des défis que notre région doit relever et pour vous demander des éclaircissements sur les mesures que le gouvernement fédéral compte prendre à cet égard.

Logement

La crise actuelle du logement entraîne de considérables effets sur les Canadiens de l'Atlantique. À titre de premiers ministres de l'Atlantique, nous réagissons en apportant un soutien et des investissements sans précédent et nous avons mobilisé un large éventail de parties prenantes sur la question, notamment des groupes communautaires, des organismes sans but lucratif, le secteur privé et le secteur financier.

Grâce à des partenariats et à des accords officiels avec le gouvernement du Canada, nous continuons à collaborer sur cette question. Nous reconnaissons également la collaboration soutenue entre les ministres du Logement de la région de l'Atlantique et le ministre Fraser afin d'explorer des solutions aux problèmes de logement dans la région. En tant que gouvernements provinciaux, nous avons consacré d'importantes ressources à la collaboration avec nos parties prenantes afin d'adopter une approche globale et coordonnée qui apporte des solutions immédiates et durables.

Nous reconnaissons les investissements réalisés jusqu'à maintenant par le gouvernement fédéral sur ce plan, mais nous suggérons qu'un engagement préalable ait lieu pour que les investissements fédéraux puissent apporter le maximum d'avantages aux Canadiens de l'Atlantique et être intégrés dans la budgétisation et la planification provinciales.

Il est important que nous accordions la priorité à cette communication dans les domaines où nos intérêts convergent. Sans cet engagement, les récentes décisions et annonces de votre gouvernement en matière de logement dans nos provinces donnent lieu à une incertitude quant à la viabilité future de ces projets. Des discussions préalables avec les gouvernements

provinciaux avant l'annonce d'initiatives permettraient aux deux ordres de gouvernement de travailler ensemble à offrir les options de logement que nous souhaitons tous.

Infrastructures

Les chefs de file municipaux posent des questions sur l'état des investissements fédéraux dans les infrastructures. Le Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC) est une approche bien perçue et a permis d'assurer l'uniformité et l'adaptabilité que les municipalités nécessitent pour répondre aux divers besoins de leurs collectivités. Pour ce qui est des changements proposés au fonds, l'ambiguïté qui en découle entourant les exigences du gouvernement fédéral à l'égard des gouvernements provinciaux et territoriaux et des municipalités pour assurer l'accès continu au financement des infrastructures est particulièrement préoccupante à l'aube de la saison de la construction. Le gouvernement fédéral doit être en mesure d'expliquer clairement ses plans, sinon nous risquons de retarder ou de manquer notre courte saison de construction. Sans ces renseignements, nous n'avons pas non plus été en mesure de rassurer les parties prenantes. Comme nous l'avons souvent affirmé, un financement adéquat et prévisible à long terme est essentiel à la planification pluriannuelle des infrastructures, en particulier pour le Canada atlantique.

Ententes de transfert relatives au marché du travail

Nous restons également préoccupés par l'avenir des ententes de transfert relatives au marché, lesquelles constituent la pierre angulaire des programmes axés sur le marché du travail à l'échelle de la région. Nos préoccupations touchent en particulier le manque de clarté entourant le financement complémentaire qui doit expirer à la fin du mois et le plan visant à moderniser les ententes. Depuis 2017, le financement complémentaire lié à ces ententes a aidé des centaines de milliers de Canadiens de l'Atlantique à perfectionner leurs compétences, à trouver du travail et à gagner plus d'argent. Ne sachant pas si ces fonds existeront après le mois de mars, nos fournisseurs de services ainsi que nos clients et leur famille sont placés dans une position difficile. La situation risque aussi de compromettre la continuité et l'incidence directe de ces précieux programmes et services. Nous devons travailler ensemble à stabiliser et moderniser les ententes pour mieux favoriser la conception et l'exécution de programmes adaptés qui renforcent la main-d'œuvre et la future prospérité du Canada atlantique.

Étudiants étrangers

Des étudiants du monde entier viennent au Canada atlantique pour poursuivre leurs études dans les collèges et universités de la région et apportent une contribution précieuse aux collectivités, à la culture et à l'économie de la région.

Les premiers ministres de l'Atlantique appuient les efforts déployés pour veiller à ce que l'accueil des étudiants étrangers soit une initiative viable et pour maintenir l'intégrité des expériences d'apprentissage de haute qualité qu'offre notre région. Les allocations établies pour les provinces de l'Atlantique diffèrent considérablement du plafond initial annoncé et de

l'engagement « pondéré par la population » pris par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Cette approche déséquilibrée entraîne des défis particuliers pour notre région, surtout si l'on considère le nombre inférieur d'étudiants étrangers que notre région accueille par rapport aux autres provinces et territoires.

e taux d'approbation de 60 % cité par le gouvernement fédéral est également problématique et ne peut être présumé, car il existe des différences considérables entre les provinces sur le plan des taux d'approbation des demandes de permis d'études. L'incidence négative sur nos établissements postsecondaires francophones, qui ont tendance à dépendre davantage des étudiants étrangers pour maintenir leurs effectifs, sera probablement encore plus importante.

Par ailleurs, en vertu de la politique fédérale actuelle, les étudiants étrangers peuvent aller dans une autre province ou un autre territoire après avoir obtenu un permis d'études. Cette politique engendre des répercussions sur les provinces et les établissements de l'Atlantique, car les candidats peuvent utiliser les provinces de l'Atlantique comme voie d'accès pour se rendre ailleurs dans le pays. Le fait de combler cette lacune dans la politique aurait une incidence et améliorerait la prévisibilité et la durabilité dans notre contexte postsecondaire.

Bien que nous ayons à relever des défis quant à ce nouveau processus, nous sommes reconnaissants que les ministres de l'Éducation et de l'Immigration de l'Atlantique travaillent avec le ministre Miller à s'assurer que ces problèmes d'allocations n'ont pas de conséquences inattendues sur l'arrivée des étudiants de cette année qui attendent la reprise du traitement normal des demandes.

Régime d'assurance-médicaments

Les premiers ministres ont également discuté du plan du gouvernement fédéral pour un régime national d'assurance-médicaments universel. Nous sommes impatients d'en savoir davantage sur vos projets concernant ce régime, notamment sur la façon dont il sera intégré aux régimes provinciaux existants et aux assureurs du secteur privé. Nous nous réjouissons de l'engagement du gouvernement fédéral à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux à l'élaboration de ce nouveau régime.

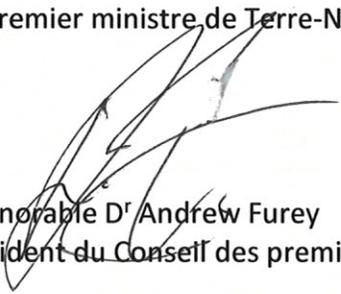
Les premiers ministres de l'Atlantique continuent de travailler en étroite collaboration à faire avancer les priorités de la région. Nous vous demandons instamment de prendre en considération les questions soulevées ci-dessus et de communiquer l'information aux parties prenantes, le cas échéant, pour que les priorités fédérales aient la plus grande incidence possible sur la vie des Canadiens de l'Atlantique.



THE COUNCIL OF
ATLANTIC PREMIERS
LE CONSEIL DES PREMIERS
MINISTRES DE L'ATLANTIQUE

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

Le premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador,



L'honorable D^r Andrew Furey
Président du Conseil des premiers ministres de l'Atlantique

c.c. Honorable Dennis King, premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard
 Honorable Tim Houston, premier ministre de la Nouvelle-Écosse
 Honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick
 Honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales
 Honorable Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des
 Collectivités
 Honorable Diane LeBouthillier, ministre des Pêches et des Océans
 Honorable Marc Miller, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la
 Citoyenneté
 Honorable Mark Holland, ministre de la Santé